RÉPUBLIQUE
DU TCHAD

MINISTERE DE
L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA
GOUVERNANCE LOCALE

PROVINCE DU MAYO KEBBI
OUEST

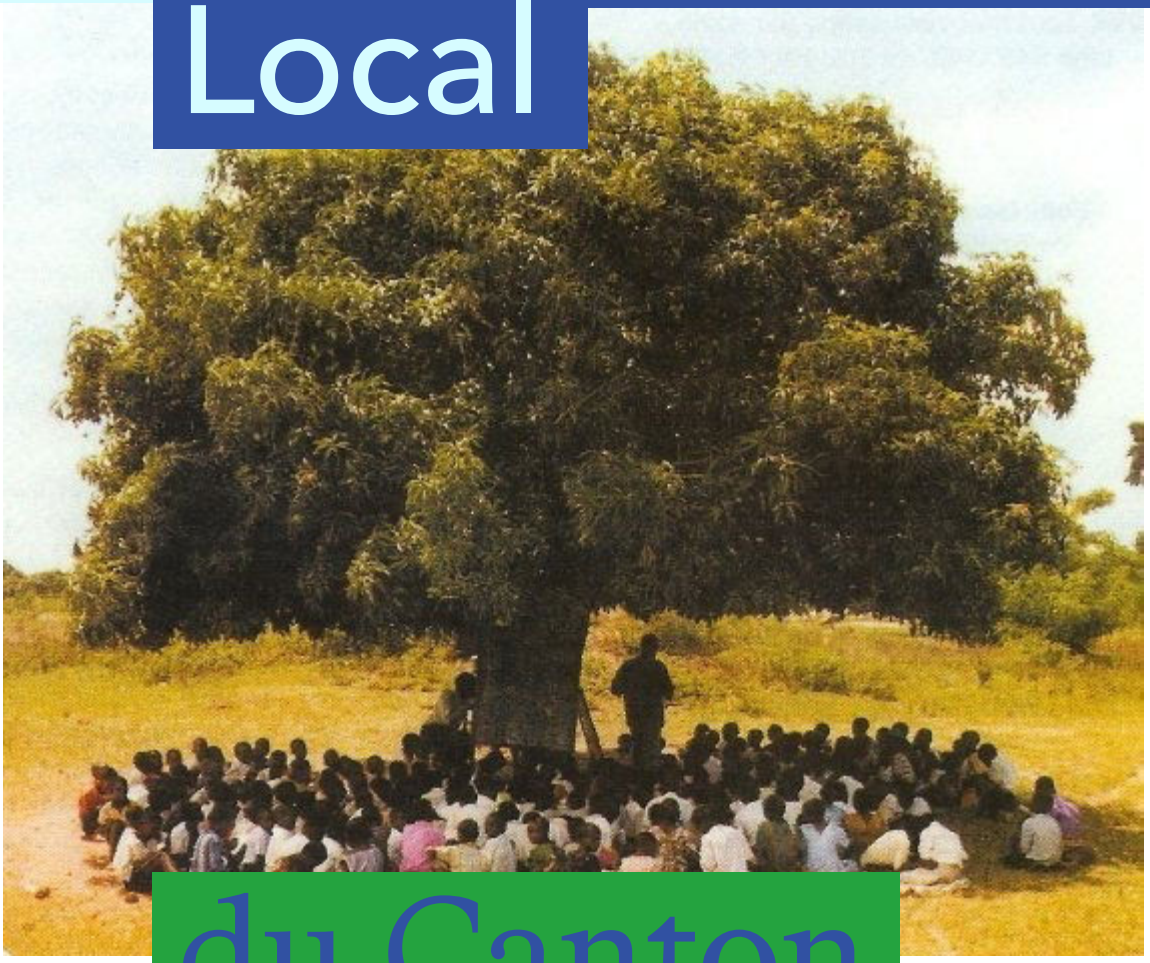
DEPARTEMENT
DU MAYO-DALLAH

SOUS-PREFECTURE
DE TORROCK

CANTON GOUIN

UNITÉ-TRAVAIL-PROGRÈS

Plan de Développement Local



du Canton Gouin

FIEKAL-MAFOU

Période
2026-2029

Révisé par la communauté du canton Gouin avec l'appui technique et financier du projet ELLESadAPt

Baastel NOE PARC NATIONAL ZAH SOO TCHAD ELLESadAPt Desjardins Développement international En partenariat avec Canada

Table des matières

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL 3

2. GENERALITES DU CANTON 3

2.1. Localisation 3

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Gouin 3

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON 4

3.1. Vision du canton 4

3.2. Plan d'action du canton 4

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention 4

3.2.2. Plan d'action par domaine 5

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL 11

5. CONCLUSION 11

1. CONTEXTE GENERAL ET JUSTIFICATION DE LA REVISION DU PDL

Le PDL précédent du canton de Gouin (2019-2022) étant arrivé à échéance, sa révision a été engagée en 2025 avec l'appui du projet ELLESadAPt. Financé par Affaires Mondiales Canada (AMC) et mis en œuvre par un consortium formé de Baastel, bureau d'études en environnement et Développement International Desjardins (DID) en collaboration avec l'ONG Noé, le projet vise le renforcement de l'adaptation aux changements climatiques des femmes et des écosystèmes du Complexe d'Aires Protégées de Binder-Léré (CAPBL) au Tchad, et du Parc National de Conkouati-Douli (PNCD) en République du Congo, tout en générant des bénéfices de conservation de la biodiversité.

La prise en compte des dimensions de changements climatiques et genre était lacunaire dans le PDL précédent. C'est pourquoi la révision du PDL de Gouin, soutenue dans le cadre du projet ELLESadAPt, a permis d'introduire deux priorités transversales majeures que sont l'**adaptation aux changements climatiques (CC) et la sensibilité au genre,** en s'appuyant sur l'étude de vulnérabilité réalisée en 2024 dans le cadre du projet.

La révision du PDL de Gouin a été menée tout au long de l'année 2025 par les Comités Cantonaux de Développement (CCD) et Commissions Thématiques (CT) du canton avec l'appui conjoint de Basstel et l'ONG Noé.

2. GENERALITES DU CANTON

2.1. Localisation

Le canton Gouin se trouve dans la province du Mayo-Kebbi Ouest et le département du Mayo-Dallah. Le canton couvre une superficie d'environ 1110 km², dont une partie est couverte par le CAPBL.

2.2. Principaux impacts des changements climatiques dans la zone du canton Gouin

D'après les études de vulnérabilité climatique réalisées dans la zone[1], la vulnérabilité climatique des écosystèmes et des communautés est **élevée**. Les changements climatiques se traduisent par une **augmentation des températures** (+2°C sur les températures minimales en 40 ans), des **pluies intenses et irrégulières** (décalage des dates de début et de fin de la saison des pluies), des pauses sèches en saison des pluies, des vents plus violents, des sécheresses, et des inondations plus fréquentes.

D'après les projections climatiques **d'ici 2035 et 2060** dans la zone, les **températures** seront amenées à **augmenter de 1°C à 2,5°C tout au long de l'année**. Il y aura davantage de jours de pluie en saison des pluies, et des pluies intenses (augmentation du cumul de pluie de 100 à 200 mm par an). L'humidité pendant la saison des pluies sera plus élevée, en particulier au début et à la fin de la saison des pluies. La durée des séquences sèches pendant la saison des pluies sera plus longue, s'allongeant à 6 ou 7 jours d'ici 2035 et 2060, contre 4 à 5 jours actuellement.

Sans action, il y a un risque élevé que les **impacts des changements climatiques** se renforcent à plusieurs niveaux :

- Baisse de la productivité agricole et de la pêche ;
- Modification des mouvements de bétail et des pratiques d'élevage ;
- Raréfaction des ressources naturelles et dégradation des écosystèmes ;
- Difficulté d'approvisionnement en eau potable ;
- Insécurité alimentaire, baisse des revenus et dégradation des infrastructures socio-économiques ;

[1] Baastel, ELLESadAPt, 2024, Etude de vulnérabilité aux changements climatiques du Complexe d'Aires Protégées de Binder Léré (CAPBL) – Tchad, Rapport produit sous le « Projet d'adaptation aux changements climatiques des femmes dans les aires protégées au Congo et au Tchad (ELLESadAPt) », Baastel, 117 pages.

- Diminution du bien-être, inconfort et problématiques de santé (maladies humaines, maladies du bétail).

Leurs impacts sur les écosystèmes et le mode de vie des communautés sont importants, en particulier pour les femmes. De par leur rôle important dans la gestion du foyer et l'approvisionnement en ressources (bois, eau…), elles se situent en première ligne des impacts des changements climatiques. Il est à noter que ce sont les pressions anthropiques (déforestation, surpâturage, pratiques agricoles non durables) qui constituent le premier facteur de vulnérabilité des communautés et des écosystèmes, auxquelles s'ajoutent les impacts des changements climatiques.

3. VISION, ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTION DU CANTON

3.1. Vision du canton

La formulation de la vision du canton Gouin s'est appuyée sur les orientations nationales et celles de la province du Mayo-Kebbi Ouest qui placent les changements climatiques et le genre comme des enjeux prioritaires de développement. Ainsi, le canton de Gouin se projette sur un horizon de 10 ans, à travers une vision qui lui est propre reflétant ses potentialités et l'espoir de ses communautés :

« D'ici 2035, le canton de Gouin est sécurisé à travers une gouvernance effective et inclusive et un système de production résilient, durable qui contribuent à la sécurité alimentaire et à la conservation des écosystèmes naturels pour un meilleur accès à des services sociaux de base, de l'équité sociale et une économie prospère ».

3.2. Plan d'action du canton

Le coût total estimé pour l'ensemble des 5 domaines s'élève à **465 400 000** FCFA.

3.2.1. Coûts estimatifs totaux par domaine d'intervention

Domaine d'intervention	Sous-secteur	Coûts estimatifs par domaine
Domaine 1	Gouvernance locale et cohésion sociale	26 900 000 FrCFA
Domaine 2	Gestion durable des ressources naturelles	97 250 000 FrCFA
Domaine 3	Agriculture	55 500 000 FrCFA
	Elevage	71 500 000 FrCFA
	Economie	66 000 000 FrCFA
Domaine 4	Education, culture, jeunesse et sport	64 250 000 FrCFA
	Affaires sociales et genre	10 000 000 FrCFA
	Santé, eau potable et assainissement	33 000 000 FrCFA
Domaine 5	Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles	41 000 000 FrCFA
Total		**465 400 000 FrCFA**

3.2.2. Plan d'action par domaine

Domaine 1 : Gouvernance locale et cohésion sociale			
Axe stratégique : Renforcer la gouvernance locale inclusive			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Renforcer la prévention et la résolution inclusive des conflits intercommunautaires	Promouvoir la cohésion pacifique et le respect des valeurs communes	Créer, former et équiper une troupe théâtrale pour la sensibilisation à la prévention des conflits et à la cohésion sociale	1 200 000
		Organiser des causeries-débats une fois par an avec les communautés sur les sujets de gouvernance et valeurs communes	2 000 000
	Renforcer la capacité des leaders religieux, traditionnels et communautaires dans la résolution des conflits	Former et recycler les leaders dans la résolution des conflits communautaires	2 000 000
		Sensibiliser les femmes à participer aux réunions de prise des décisions	1 000 000
	Inclure la voix des différentes couches sociales dans la prise de décisions	Créer un cadre de concertation pour permettre aux femmes à prendre la parole en public	1 000 000
		Former les jeunes dans l'art oratoire	1 500 000
		Former le CCD sur la technique de montage des projets	1 000 000
		Organiser une semaine culturelle au niveau cantonal (chef-lieu du canton)	5 000 000
2. Améliorer la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels	Promouvoir la reconnaissance de l'autorité des chefs traditionnels	Former les chefs traditionnels sur la reconnaissance des lois	2 000 000
		Organiser les sensibilisations des communautés sur le rôle et les missions assignées aux autorités traditionnelles	1 000 000
3. Améliorer la connaissance et le respect des lois en vigueur	Mettre en place un plan de communication sur les lois en vigueur et les droits de population	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur l'importance de l'accès des femmes à des terres	500 000
		Sensibiliser les populations à la connaissance et à la bonne interprétation des lois	500 000
	Mettre en place un plan de renforcement des capacités de la population sur les droits fonciers	Former les autorités traditionnelles sur les droits fonciers	2 000 000
		Elaborer des règles simples de gestion et le partage équitable des terres	3 000 000
	Renforcer l'application des lois en vigueur	Sensibiliser la population sur les violences faites aux femmes et aux enfants	1 200 000
		Sensibiliser la population sur les lois régissant la protection de l'environnement, droits et devoirs d'un citoyen etc.	1 200 000

Domaine 2 : Gestion durable des Ressources Naturelles			
Axe stratégique : Assurer la gestion participative et durable des écosystèmes naturels			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
	Restaurer les sols et forêts dégradés	Sensibiliser et former la population en technique de production des plants	2 500 000

1. Promouvoir la gestion durable des écosystèmes naturels		Identifier, former et doter les pépiniéristes du canton en matériel de production des plants	5 000 000
		Reboiser les zones dégradées	5 000 000
	Promouvoir l'utilisation des foyers améliorés	Sensibilisation et former les femmes sur les techniques de fabrication et d'utilisation des foyers améliorés (Banco, Afrah, Save 80)	2 500 000
		Former et doter les femmes avec les matériels de fabrication des foyers améliorés.	2 500 000
		Sensibiliser les communautés sur l'intérêt d'utiliser des foyers améliorés	1 000 000
	Valoriser les produits forestiers non ligneux (PFNL)	Former les femmes sur les techniques de transformation et commercialisation des produits locaux (graines de neem, savonnier, tamarinier, ...);	1 000 000
		Doter les femmes des matériels des transformations des produits	15 000 000
		Appuyer le développement de la filière verte (apiculture)	10 000 000
2. Réglementer et gérer durablement les ressources naturelles en appliquant les lois	Renforcer les capacités de la population sur la connaissance des lois régissant la protection de l'environnement (lois 14 et 23) et d'autres conventions	Sensibiliser et vulgariser auprès de la population la Lois 14 et 023 et d'autres conventions	2 500 000
		Former les autorités traditionnelles sur le respect et l'application de la Loi 14 et 023	2 000 000
	Renforcer les capacités de l'ILOD dans ses actions de protection	Former les membres de l'ILOD en techniques de protection et de surveillance des forêts communautaires	2 000 000
		Doter les Comités villageois de surveillance (CVS) avec les matériels de surveillance et de protection	5 000 000
		Soutenir l'application de la charte de l'ILOD	500 000
	Réglementer l'exploitation des ressources minières	Encourager l'exploitation et la gestion rationnelle des ressources minières (Or, sable, gravier)	1 000 000
		Elaborer un plan simple de gestion des zones d'exploitation de ressources minières	2 500 000
3. Assurer la gestion intégrée des ressources en eau	Promouvoir les aménagements de zones humides	Aménager les mares existantes et créer d'autres mares artificielles	20 000 000
		Reboiser les abords des mares	2 500 000
		Sensibiliser la population sur l'importance des ressources en eau et leur gestion durable	1 000 000
4. Renforcer le programme de l'éducation environnementale	Appuyer le programme d'enseignement de l'éducation environnementale à tous les niveaux	Enseigner l'éducation environnementale dans les établissements scolaires	2 500 000
		Sensibiliser la population sur les méfaits des feux de brousse et de pollution de l'eau et de l'air	2 500 000
	Améliorer la gestion des déchets ménagers	Sensibiliser les ménages sur la gestion des déchets ménagers	1 250 000
		Former sur les techniques de recyclage des déchets	2 500 000

Domaine 3 : Développement économique local (Agriculture, Élevage, Pêche, Économie (commerce- crédit épargne- pistes rural- artisanat- transport-industrie…), Tourisme)

Domaine 3 – Sous-secteur : Agriculture			
Axe stratégique : Renforcer l'agriculture locale résiliente basée sur les bonnes pratiques agricoles durables et diversifiées			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Améliorer la connaissance des agriculteurs sur la vulnérabilité et l'adaptation aux CC	Renforcer la connaissance de la population sur la notion de vulnérabilité et de l'adaptation aux CC	Sensibiliser les agriculteurs sur les effets/ impacts du changement climatique	2 500 000
		Former et recycler les agriculteurs sur les bonnes pratiques agricoles (technique d'agroforesterie, d'agroécologie, de fabrication et d'utilisation du compost, cordon pierreux, demi-lune etc)	5 000 000
		Equiper les organisations des agriculteurs avec le matériel nécessaire au développement de bonnes pratiques agricoles (compost, agroforesterie, etc)	5 000 000
		Organiser des échanges d'expériences entre les communautés sur les bonnes pratiques adoptées	2 000 000
2. Multiplier les points d'eau dans les zones potentielles au maraîchage	Multiplier les points d'eau dans les zones potentielles au maraîchage	Aménager les puits artisanaux dans les sites de maraichage	6 000 000
		Créer les micro-barrages au profit du maraichage	15 000 000
		Sensibiliser la population sur le respect des couloirs de transhumance par rapport aux points d'eau	2 500 000
	Encourager les AGR	Former les maraichers sur les bonnes pratiques maraichères et de fabrication des engrais organiques	2 500 000
		Aménager les sites maraichers et doter les maraichers en matériels adaptés	9 000 000
3. Renforcer la capacité organisationnelle, technique des agriculteurs et l'accès aux semences adaptées aux CC	Diffuser les bonnes pratiques culturales aux producteurs	Sensibiliser les communautés sur l'intérêt de créer des groupements d'agriculteurs	500 000
		Recenser et structurer les groupements d'agriculteurs	500 000
	Mettre à la disposition des agriculteurs des semences adaptées	Identifier et former les semenciers dans le canton	1 500 000
		Accompagner les semenciers aux bonnes pratiques d'utilisation et de conservation des semences	2 000 000
4. Promouvoir les pratiques agro-sylvo-pastorales	Valoriser les déchets de l'élevage au profit de l'agriculture	Sensibiliser les agriculteurs à la valorisation des déchets des animaux au profit des cultures	500 000
		Mettre en place des parcelles pilotes pour tester la valorisation des déchets de l'élevage dans des champs	500 000
		Documenter et diffuser les résultats obtenus de l'expériences	500 000
Domaine 3 - Sous-secteur : Élevage			
Axe stratégique : Renforcer la résilience et la durabilité du secteur de l'élevage face aux impacts des changements climatiques			
1. Renforcer les ouvrages et les infrastructures hydrauliques adaptés aux soins et à la mobilité pastorale (couloir, eau,	Faciliter la mobilité et l'accès à l'eau pour les animaux	Construire les couloirs de transhumance	15 000 000
		Construire des forages pastoraux et des mares	10 000 000
		Construire les aires de pâturage, les aires de repos et point d'abreuvement	5 000 000

pharmacie, parc de vaccination etc)	Améliorer le soin des animaux	Construire des pharmacies vétérinaires et des parcs de vaccination	15 000 000
2. Promouvoir la pratique intensive de l'élevage (fourrage etc)	Produire l'alimentation des animaux en lien avec les agriculteurs	Former les éleveurs sur la valorisation des résidus agricoles et d'autres sources alimentaires	5 000 000
	Promouvoir la culture des plantes fourragères et introduire les espèces adaptées	Cultiver les fourrages adaptés aux besoins des éleveurs et agroéleveurs	5 000 000
		Aménager des structures de séchage et de conservation de fourrages séchés	5 000 000
3. Renforcer les capacités organisationnelles et techniques du personnel et des éleveurs	Appuyer les auxilliaires (AE) et les éleveurs	Former les Auxilliaires de l'Elevage sur les techniques de soin animal etc,	1 000 000
		Appuyer les éleveurs et les agroéleveurs à s'organiser en groupements	500 000
4. Veiller au respect des réglementations en vigueur sur la mobilité du secteur par les éleveurs	Diffuser les règlementations en vigueur à l'endroit des acteurs (éleveurs et agriculteurs)	Former les acteurs et vulgariser les réglementations en vigueur	5 000 000
5. Promouvoir les activités d'élevage auprès des femmes	Développer l'élevage des petits ruminants, porcs et volailles	Renforcer la capacité des groupements féminins et/ou mixtes sur les techniques d'élevage (petits ruminants, volailles, porc etc)	5 000 000
Domaine 3 - Sous-secteur : **Economie**			
Axe stratégique : Développer les infrastructures économiques résilientes et renforcer les acteurs pour une diversification des activités économiques			
1. Améliorer les voies de communication (pistes, transport, etc.) adaptées aux besoins locaux et aux CC	Aménager les pistes rurales	Réaménager les dalots, radiers etc	25 000 000
		Réhabiliter les anciennes pistes rurales dégradées	10 000 000
	Plaider pour l'obtention de réseau de communication fiable	Soutenir les projets d'installations des antennes/pylônes de téléphonie mobile par les entreprises	5 000 000
2. Renforcer les infrastructures économiques aux besoins locaux	Appuyer la mise en place des infrastructures communautaires	Identifier et construire les magasins de stockages adaptés	25 000 000
		Créer un marché de bétail	500 000
3. Adapter les offres des structures d'appui aux besoins et à la vulnérabilité de la population	Plaider à la création les guichets de transaction de monnaie	Construire les guichets de transfert de monnaie dans les grands centres	500 000

Domaine 4: Services sociaux de base résilients et sensibles au genre (Santé - Eau potable – Assainissement, Éducation -Culture – Jeunesse – Sport, Affaires sociales et genre)

Domaine 4 – Sous-secteur : Éducation, culture, jeunesse et sport			
Axe stratégique : Renforcer la résilience du système éducatif, sportif et culturel et en particulier pour les filles			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Favoriser l'accès à des infrastructures scolaires, culturelles et sportives résilientes et de qualité	Renforcer la résilience des infrastructures scolaires	Construire et équiper 6 salles de classe résilientes face aux CC dans 2 collège-lycée (2 bâtiments de 3 salles de classe)	36 000 000
		Reboiser les cours d'école	1 500 000

	Appuyer la construction d'une infrastructure culturelle	Construire et équiper une bibliothèque	15 000 000
		Sensibiliser les jeunes et en particulier les filles sur l'importance de la lecture	750 000
	Renforcer les infrastructures et activités sportives	Aménager et équiper deux terrains de sport	2 000 000
		Organiser 1 tournoi sportif par an	2 000 000
2. Renforcer les capacités des personnels enseignants qualifiés	Intégrer les CC et le genre dans l'enseignement pédagogique	Former les enseignants communautaires sur des thèmes intégrant le CC et le genre	1 000 000
		Doter les enseignants en matériel didactique liés aux CC et le genre	2 000 000
3. Améliorer l'accès à la scolarisation pour les filles	Mettre en place des dispositifs pour encourager et maintenir les filles à l'école	Sensibiliser les filles et les parents sur les inconvénients des mariages précoces	1 000 000
		Organiser des prix d'excellence aux meilleures élèves filles	1 000 000
		Encourager les filles démunies sans soutien des parents à l'école	1 500 000
Sous-thématique: Santé, eau potable, et assainissement			
Axe stratégique : Améliorer la résilience du système de santé et les conditions d'hygiène de la population			
1. Améliorer le système de gestion de l'eau	Renforcer les sources d'approvisionnement en eau	Construire des forages et des puits communautaires	9 000 000
		Mettre en place des comités de gestion des points d'eau dans chaque village (03 personnes par village)	500 000
		Former les comités de gestion à l'entretien des points d'eau	3 000 000
2. Faciliter l'accès aux services de soin de qualité face aux CC	Renforcer la résilience des centres de santé	Créer, construire et équiper un centre de santé accessible aux villages enclavés	30 000 000
		Installer des dispositifs solaires dans les centres de santé	4 000 000
		Former le personnel adéquat pour l'entretien des panneaux photovoltaïques	250 000
	Renforcer les capacités du personnel des centres de santé	Former les femmes accoucheuses et les secouristes (relais communautaires)	2 500 000
3. Promouvoir les règles d'hygiène et de santé	Promouvoir la salubrité des lieux publics et des ménages	Construire des latrines dans les lieux publics	11 500 000
		Former et équiper deux comités de salubrité existants (pour les marchés, etc)	1 500 000
		Sensibiliser les populations sur l'importance et l'intérêt d'utiliser les latrines en particulier les lieux publics	500 000
	Prévenir l'apparition de maladies et de problèmes de santé	Sensibiliser la population à la vaccination et à la santé reproductive	1 500 000
Sous--thématique : Affaires sociales et genre			
Axe stratégique : Améliorer les mécanismes de protection, d'équité sociale et de cohésion familiale			
1. Promouvoir l'égalité de genre	Associer les femmes dans la prise des décisions	Sensibiliser les autorités traditionnelles sur les droits et devoirs des citoyens avec un accent sur les droits de la femme	125 000

		Former les femmes sur le leadership	150 000
		Sensibiliser la population sur l'intégration sociale de la femme et sur l'égalité du genre	250 000
2. Assurer la protection sociale et l'autonomisation des personnes vulnérables	Promouvoir la protection sociale des personnes vulnérables	Construire et équiper un centre social	25 000 000
		Former le personnel du centre social pour accompagner les personnes vulnérables	1 250 000
	Appuyer les personnes vulnérables en technique de développement des AGR	Former et doter les personnes vulnérables avec des équipements adaptés aux AGR (artisanat, couture, transformation etc)	4 000 000
		Mettre en place une équipe de suivi technique des personnes vulnérables	500 000

Domaine 5 : Gestion des risques climatiques et des catastrophes naturelles			
Axe stratégique : Renforcer la résilience des populations et des territoires face aux événements climatiques extrêmes (inondation, sécheresse, vents violents)			
Objectif	**Actions**	**Activités**	**Coûts (FrCFA)**
1. Mettre en place mécanisme de gestion des risques climatiques	Créer un comité inclusif de gestion des risques climatiques	Identifier, former et équiper les membres du comité inclusif en gestion des risques climatiques	2 500 000
		Elaborer la feuille de route du comité inclusif de gestion des risques climatiques	2 500 000
		Sensibiliser la population sur les risques de catastrophes naturelles	500 000
	Élaborer un plan de gestion des risques climatiques	Cartographier les zones à risque d'inondation	1 250 000
		Identifier les sites de relocalisation des sinistrés et préparerleur prise en charge	2 500 000
	Prévenir l'insécurité alimentaire liée aux catastrophes naturelles	Sensibiliser les communautés sur les risques d'insécurité alimentaire	500 000
		Construire un grenier communautaire	1 250 000
2. Renforcer l'accès aux services climatiques	Favoriser l'accès aux informations climatiques pour le canton	Reccueillir des informations des risques climatiques auprès des communautés	20 000 000
		Développer les contacts avec les sources d'information climatiques adaptées aux besoins des communautés	1 500 000
		Créer une plateforme cantonale pour diffuser les informations liées aux risques climatiques et catastrophes naturelles et conseils sur les pratiques en situation de catastrophes	1 000 000

4. MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE ET DE SUIVI DU PDL

Cette section détaille :

- Les organes de coordination et de suivi du PDL et leurs rôles : Comité de pilotage du PDL, Comité technique de suivi (CTS) et Organisation de Développement Villageois (ODV).
- Le mécanisme de suivi-évaluation : méthode et fréquence de collecte de données par les organes de coordination du PDL.
- Le plan de mise en œuvre du suivi du PDL.
- Des fiches de suivi du mécanisme de pilotage sont disponibles en annexe du document.

Le schéma suivant synthétise les rôles et fonctions des organes de mise en œuvre et de suivi du PDL.

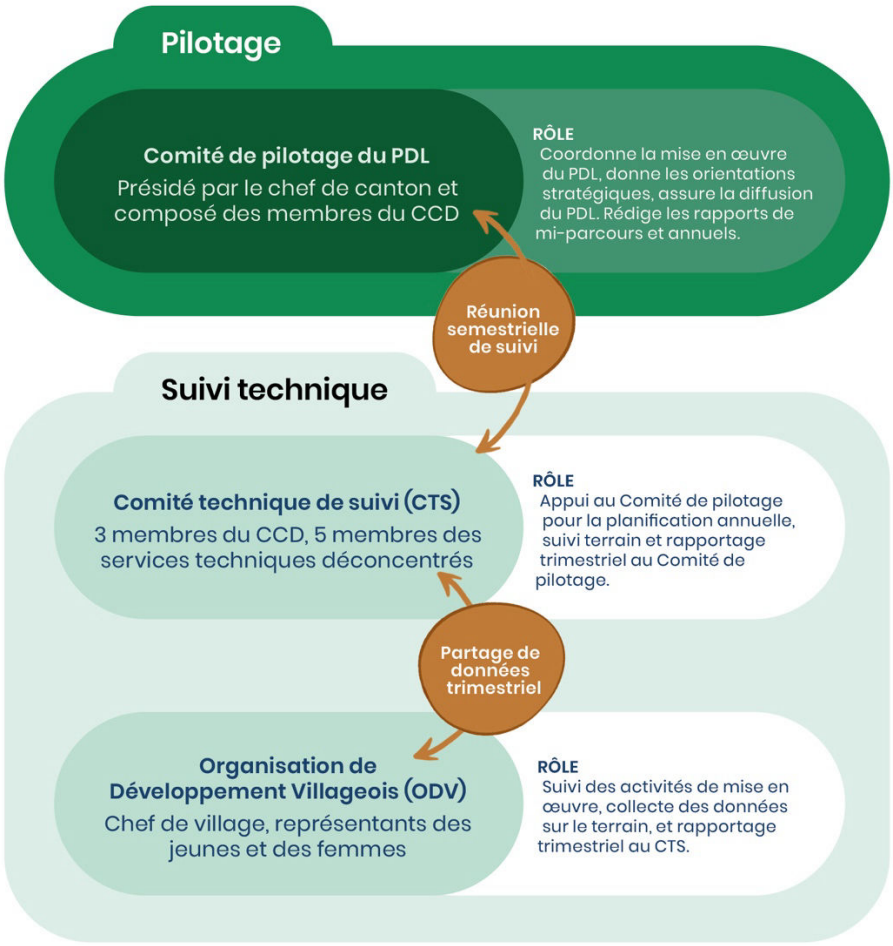


Figure 1 : Organes de suivi et évaluation de la mise en œuvre du PDL

5. CONCLUSION

Le PDL 2026-2029 du canton Gouin constitue un cadre stratégique essentiel pour un développement durable, résilient et inclusif, intégrant pleinement les enjeux climatiques et de genre. Sa mise en œuvre repose sur une mobilisation collective et une coordination efficace, entre les autorités administratives et coutumières, les organisations communautaires, les associations féminines et de jeunes, le secteur privé, et les partenaires techniques et financiers.

L'appropriation de ce plan et l'engagement de chaque partie prenante seront essentiels pour atteindre les objectifs formulés.